COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL
10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel :03 58 43 00 60
Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 168 Sp 30

PV de la Commission Sportive du 5 mars 2024

Président de séance : M. SCHMINKE Didier
Présents : Messieurs BATREAU Jean Michel, BÉNARD Christian et ROMOJARO Mickaël.
Assiste : Mme FOREY Stéphanie (administratif)

Début de la réunion : 18h00

Réserve

La commission prend note de la réserve non confirmée suivante :

Réserve d'avant match du club d'Auxerre SC concernant le match n°26508217 contre le Stade Auxerrois.

Match 26508747 du 03.03.23 Cerisiers 2 – St Sérotin 1 Départemental 3 Gp A

Réserve d'avant match du club de St Sérotin rédigée de la manière suivante : *« Je soussigné DUFOUR QUENTIN, 2087118145 Capitaine du club ENT.S. INTER VILLAGE ST SEROTIN formule des réserves, pour le motif suivant : qualification et participation de l'ensemble des joueurs qui ont participé à la dernière rencontre officielle d'une équipe supérieur, celle-ci ne jouant pas ce jour en compétition officielle ».*

La commission, vu les pièces au dossier,

- Jugeant en premier ressort,
- Prend note de la confirmation de réserve par le club St Sérotin en date du 3 mars 2024, via l'adresse officielle du club,
- En application des articles 141 bis, 142,186 et 187.1 des RG,
- Dit la réserve d'avant match du club de St Sérotin recevable en la forme,
- En application du règlement des R.G. – article 167.2, avec disposition particulière applicable au District,
- Après vérification, de la feuille de match Toucy 1 contre Cerisiers 1 match R3 n° 25915873 du 25.02.2024,
- Attendu qu'aucun joueur de Cerisiers n'a participé à la rencontre du 25.02.2024 Toucy 1 contre Cerisiers 1
- Dit la réserve d'avant match du club de St Sérotin non fondée,
- Confirme le résultat : Cerisiers 2 = 4 – St Sérotin =1 ,
- Demande au secrétariat de débiter le compte du club de St Sérotin de la somme de 32€ - frais de dossier- confirmation de réserve (amende 4.01),

Forfait

Championnat Futsal

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Georges, en date du 28 février 2024,
- En application de l'article12 du règlement des championnats Jeunes,
- Dit l'équipe U18 de St Georges forfait pour cette rencontre,
- Amende de 30€ au club de St Georges pour forfait déclaré Jeunes (amende 6.11).

Match 27342107 du 02.03 2024 St Denis Les Sens 1 – Paron 2 Coupe de l'Yonne U15 Gp D

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Denis Les Sens en date du 1er mars 2024 indiquant qu'un arrêté interdit l'utilisation des terrains de football les 2 et 3 mars 2024,
- Prend note également de la proposition du club de St Denis Les Sens, compte tenu de leur situation (joueurs mutés) de donner match gagné à Paron 2,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de St Denis Les Sens 1 au bénéfice de l'équipe de Paron 2,
- Score : St Denis Les Sens 1 = 0 but, - 1 point – Paron 2 = 3 buts, - 3points,
- Amende de 30€ pour forfait déclaré jeunes au club de St Denis Les Sens (amende 6.11).

Monsieur Christian BENARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 27844976 du 02.03 2024 Ent.Florentinois 3 – Charny 1 U13 Départemental 3 Gp E

La commission,

- Prend note du courriel du club de Charny en date du 1er mars 2024 indiquant faire forfait pour la rencontre du 02.03.2024 contre l'Entente du Florentinois 3,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Charny 1 au bénéfice de l'équipe de l'Entente du Florentinois 3,
- Score : Entente du Florentinois 3 = 3 buts, 3 points – Charny = 0 but, - 1 point,
- Amende de 30€ pour forfait déclaré jeunes au club de Charny (amende 6.11).

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 26499796 du 03.03 2024 ECN 1 – St Bris le Vineux 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Bris Le Vineux en date du 02.03.2024 indiquant faire forfait pour la rencontre contre ECN 1,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats seniors,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de St Bris Le Vineux 1 au bénéfice de l'équipe d'ECN 1,
- Score : ECN 1 = 3 buts, 3 points – St Bris Le Vineux 1 = 0 but, - 1 point,
- Amende de 50€ pour forfait déclaré séniors au club de St Bris Le Vineux (amende 6.10).

Matchs non joués

Match 26509091 du 03.03.2024 Seignelay 1 – Mont St Sulpice 2 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note des rapports de Messieurs Félix GOMIS, arbitre de la rencontre et Frédéric Rapineau, observateur, indiquant que le terrain était impraticable (gorgé d'eau) et que la rencontre a dû être annulée
- Donne ce match à jouer le 10 mars 2024 à 15h00.

Match 26509090 du 03.03.2024 St Sauveur 1 – St Fargeau 2 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note du rapport de Monsieur Thibault Costa, arbitre de la rencontre, indiquant que le terrain était impraticable (gorgé d'eau) et que la rencontre a dû être annulée
- Donne ce match à jouer le 17 mars 2024 à 15h00.

Match 26510176 du 03.03.2024 UF Tonnerrois 1 – Gurgy 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note de l'annulation du match par Ali Tatligun, arbitre de la rencontre, en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 31 mars 2024 à 15h00.

Changements dates, horaires, terrains

Match 27338639 du 02.03.2024 Varennes Serein 1 – Héry 2 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Varennes demandant le report du match au 06.03.2024
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 06.03.2024 à Héry à 18h00, date impérative.

Match 26510175 du 03.03. 2024 Héry 1 – Champs sur Yonne 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note du courriel en date du 1er mars 2024 via la messagerie officielle du club d'Héry indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'accès au terrain en herbe les 2 et 3 mars 2024,
- Donne ce match à jouer le 14.04.2024 à 15h00.

Match 26506510 du 03.03. 2024 ECN 2 – Asquins Montillot 1 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel en date du 1er mars 2024 via la messagerie officielle du club d'ECN indiquant l'impossibilité pour le terrain d'accueillir 2 rencontres ce jour,
- L'équipe fanion étant prioritaire, accorde le report de la rencontre,
- Donne ce match à jouer le 14.04.2024 à 15h00.

Match 26506511 du 03.03. 2024 Quarré - St Germain 1 – Chablis 2 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel en date du 1er mars 2024 via la messagerie officielle du club de Chablis demandant un report du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 21.04.2024 à 15h00.

Match 27828194 du 16.03. 2024 Héry 2 – Tanlay 1 U13 Départemental 3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Tanlay demandant le report du match au 06.04.2024
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs pour reporter le match,
- L'équipe d'Héry 2 ayant déjà une rencontre programmée le 06.04.2024
- Donne ce match à jouer le 20.04.2024 à 10h00.

Match 27828082 du 20.03. 2024 Chevannes 1 – Auxerre SC 2 U13 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Chevannes demandant le report du match au 20.03.2024
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 20.03.2024 à 16h00.

Match 26508921 du 03.03. 2024 Ravières 1 – Auxerre SC 2 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel en date du 3 mars 2024 via la messagerie officielle du club de Ravières indiquant l'impraticabilité du terrain, suite aux fortes pluies de la nuit (photographie du terrain jointe),
- Donne ce match à jouer le 17.03.2024 à 15h00.

Match 26906393 du 03.03. 2024 Asquins Montillot 2 – Magny 3 Départemental 4 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel en date du 3 mars 2024 via la messagerie officielle du club d'Asquins Montillot indiquant l'impraticabilité du terrain, suite aux intempéries,
- Donne ce match à jouer le 31.03.2024 à 15h00.

Match 26905993 du 03.03. 2024 Varennes 3 – ECN 3 Départemental 4 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel en date du 28 février 2024 via la messagerie officielle du club de Varennes, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'accès au terrain les 2 et 3 mars 2024,
- Donne ce match à jouer le 14.04.2024 à 15h00.

Match 26508224 du 10.03. 2024 Toucy 2 – St Fargeau 1 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel en date du 4 mars 2024 via la messagerie officielle du club de Toucy indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'accès au terrain de football de Saints le 10 mars 2024,
- Donne ce match à jouer le 10.03.2024 à 12h30 à Toucy.

Match 26506663 du 10.03. 2024 Paron 2 – Ent. Florentinois 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note du courriel en date du 4 mars 2024 via la messagerie officielle du club de Paron indiquant avoir un problème de terrain le 10 mars 2024,
- Donne ce match à jouer le 10.03.2024 à 15h00 sur le terrain Bruno Bourbon de Sens.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Organisation matchs U13 du club de St Georges 09.03.2024

La commission,

- Prend note du courriel en date du 2 mars 2024 via la messagerie officielle du club de St Georges indiquant une impossibilité de recevoir 1 plateau U9 et 2 matchs U13 au même horaire,
- Donne le match U13 St Georges 1 – Stade Auxerrois 3 à jouer à 11h30 sur le terrain de St Georges,
- Inverse la rencontre U13 St Georges 2- Diges Pourrain et donne ce match à jouer à 10h00 sur les installations de Diges.

Organisation matchs U13 du club de Joigny 09.03.2024

La commission,

- Prend note du courriel en date du 4 mars 2024 via la messagerie officielle du club de Joigny indiquant une impossibilité de recevoir 1 plateau U7 et 4 matchs U13 au même horaire,
- Donne les matchs à jouer à 9h00 : Joigny 2 - Aillant 1 et Joigny 3 – Entente du Florentinois 2
- Donne les matchs à jouer à 11h30 : Joigny 1 – Sens Jeunesse 2 et Joigny 1- Ent Toucy/Saints 1

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 27828189 du 09.03. 2024 Ravières 2 – Varennes/Flogny 2 U13 Départemental 3 Gp D

La commission,

- Prend note du courriel en date du 5 mars 2024 via la messagerie officielle du club de Ravières,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 09.03.2024 à 11h00.

Match 26509199 du 10.03. 2024 Stade Auxerrois 3 – Chevannes 1 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel en date du 5 mars 2024 via la messagerie officielle du club du Stade Auxerrois,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 10.03.2024 à 15h00 sur le terrain synthétique.

Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 27841130 du 16.03.2024 Magny-Quarré/Moux 1 – Brienon/Mont St Sulpice 1 U15 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel en date du 4 mars 2024 via la messagerie officielle du club de Magny,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 16.03.2024 à 11h00.

Match 26509127 Serein As 1 - ECN 2 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Donne ce match à jouer le 31.03.2024 à 15h00

Match 27840958 UF Tonnerrois 1 – Sens FC 1 Départemental 1

La commission,

- Suite au tirage de la coupe de l'Yonne,
- Donne ce match à jouer le 30.03.2024 à 16h00

Match27841067 Sens FP/ Fontaine 1 – Charny 1 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Suite au tirage de la coupe de l'Yonne,
- Donne ce match à jouer le 30.03.2024 à 16h00

Match 26901521 Aillant 2 - Serein As 2 Départemental 4 Gp A

La commission,

- Donne ce match à jouer le 31.03.2024 à 12h30

Match 27342140 Paron 1 - Cerisiers 1 Coupe de l'Yonne U18 Gp E
La commission,

- Donne ce match à jouer le 13.03.2024 à 17h00

Match 27823248 du 16.03.2024 Appoigny 1 - Courson 1 U15 Départemental 2 Gp B
La commission,

- Prend note de la demande du club de Courson, via Footclubs, de reporter la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 23.03.2024 à 14h00.

Match 27825859 du 10.03.2024 Appoigny 1 – Ravières 1 Départemental Féminin à 8 D1
La commission,

- Prend note de la demande du club d'Appoigny, via Footclubs, de reporter la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 24.03.2024 à 10h00.

Match 27825854 du 11.02.2024 Charmoy 1-Appoigny/Joigny 1 Départemental Féminin à 8 D1
La commission,

- Donne ce match à jouer le 14.04.2024 à 10h00.

Match 27835854 du 09.03.2024 Stade Auxerrois 3 – Gj Armançon 1 U15F U13F Départemental 2 Gp A
La commission,

- Prend note de la demande du club du GJ Armançon, via Footclubs, de reporter la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13.04.2024 à 10h00.

Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Feuilles de match manquantes

Match 27339778 du 10.02.2024 Charbuy-Fleury/Chevannes 1 – Toucy 1 Coupe de l'Yonne U15
La commission, vu l'absence de FMI,

- Demande aux clubs de Toucy et Charbuy-Fleury/Chevannes de transmettre la FMI ou une feuille de match papier, et ce par retour.
- Amende de 60€ au club de Charbuy-Fleury pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.25)

Match 26500131 du 17.02.2024 Charbuy-Fleury 1 – Appoigny 2 Départemental 2 Gp A
La commission, vu l'absence de FMI,

- Prend note du courriel reçu de Monsieur Bruno Basler, arbitre de la rencontre, indiquant un résultat de : Charbuy-Fleury =0 / Appoigny= 3
- Demande aux clubs de Charbuy-Fleury/Chevannes de transmettre la FMI ou une feuille de match papier, et ce, pour lundi 11 mars date impérative.
- Amende de 30€ au club de Charbuy-Fleury pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.25)

Rappel : La feuille de match est à adresser au district par le club recevant, dans les 24 h suivant la rencontre

Match 28007464 du 03.03.2024 Chéu 1 – Malay Le Grand 1 Coupe de Yonne Féminines à 8
La commission, vu l'absence de FMI,

- Demande au club de Chéu de la transmettre pour lundi 11 mars 2024, délai de rigueur.
- Amende de 30€ au club de Chéu pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.25).

FMI

Match 26508963 du 03.03.2024 Monéteau 2- Gurgy 2 Départemental 3 Gp B
La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- Réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- Enregistre le résultat : Monéteau 2 = 1 / Gurgy 2 = 3

Match 26508748 du 03.03.2024 Joigny 2- St Denis Les Sens 2 Départemental 3 Gp A
La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- Réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- Enregistre le résultat : Joigny 2 = 3 / St Denis Les Sens 2 = 0

Monsieur Christian BENARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Demandes d'arbitres

Match 27825861 du 10.03.2024 Monéteau 1 - Charmoy 1 Départemental Féminin à 8 D1
La commission,

- Prend note du courriel du club de Monéteau en date du 04.03.2024 demandant la désignation d'un arbitre officiel pour cette rencontre
- Transmet à la CDA.

Match 27823240 du 09.03.2024 Charbuy/Fleury 1 – Appoigny 1 U15 Départementale 2 Gp B
La commission,

- Prend note du courriel du club de Charbuy/Fleury en date du 05.03.2024 demandant la désignation d'un arbitre officiel.
- Transmet à la CDA.

Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation de délégués officiels du district pour les matchs suivants :

- *Match 26506716 du 10.03.2024 Héry 1 contre Sens Fc 3 Départemental 1 :*
  - **M. Benjamin BOUGAULT**
- *Match 26510181 du 10.03.2024 Champs sur Yonne 1 contre Varennes 1 Départemental 1 :*
  - **M. Adelino DAS NEVES**
- *Match 26506998 du 10.03.2024 Avallon 2 contre Magny 2 Départemental 2 :*
  - **M. Eric SCIAUD**

- *Match 26496827 du 10.03.2024 Gron Veron 1 contre St Denis Les Sens1 Départemental 2 :*
  - **Monsieur Michel LE RUEN**

- *Match 26509199 du 10.03.2024 Stade Auxerrois 3 contre Chevannes 1 Départemental 2 :*
  - **Monsieur Norbert BARRAULT**

Coupes Yonne et consolante U18 et U15

La commission procède aux tirages des coupes Yonne et Challenger en U18 et U15.

Matchs à jouer le 23 mars 2024 sur le terrain du club 1er nommé.

COUPE YONNE U18

- Monéteau contre Pont sur Yonne
- Aillant contre St Georges
- Chevannes/Charbuy-Fleury contre Joigny
- Sens FC contre Serein/Varennes
- Auxerre SC contre Fontaine la Gaillarde/Sens FP/Malay
- Avallon contre Magny

Exempts = Appoigny et Paron ou Cerisiers (selon le résultat du match du 13.03.2024).

COUPE CHALLENGER U18

- Charny contre Brienon
- Champigny contre Chablis
- Héry contre Tonnerre

Exempts = Villeneuve, Gâtinais, Toucy, Champs, Cerisiers ou Paron selon le résultat du match du 13.03.2024.

COUPE YONNE U15

- AJA 3 contre Champs sur Yonne

Exempts = Paron, Sens FC, Stade Auxerrois, Auxerre SC, Magny, Avallon, Sens Jeunesse, Joigny, Charny, Appoigny, UF Tonnerrois, Brienon, Varennes, Toucy, St Georges.

COUPE CHALLENGER U15

- Charbuy/Fleury contre Monéteau
- Courson contre Cerisiers
- Aillant contre Ravières
- Fontaine la Gaillarde/Sens FP/Malay contre ECN/Avallon
- Vermenton contre St Clément
- Entente Florentinois contre Pont sur Yonne
- St Denis Les Sens contre Héry
- Champigny contre Chablis

Dates des prochains tours
Tour de cadrage (sauf Coupe Challenger U15) : 23 mars 2024
1/8 de finale : le 13 avril 2024
1/4 de finale : le 11 mai 2024
1/2 finales : le 1er juin 2024
Finale : le 15 juin 2024

Questions diverses

Match amical Toucy - Appoigny
La commission,

- A pris connaissance par les médias de l'organisation d'un match amical le 25.02.2024 entre les clubs de Toucy et Appoigny, malgré l'annulation de toutes les rencontres, sur décision du District de l'Yonne de Football,
- A appris également par les médias que des incidents graves se sont produits lors de cette rencontre,
- Rappelle que tout match amical doit être déclaré en amont au District par courriel via la boite mail officielle du club, et que le cas échéant, la responsabilité des clubs est engagée,
- Transmet le dossier à la Commission de Discipline.

Challenge U13
La commission,

- Prend note du courriel du club de GJ Armançon via leur messagerie officielle, en date du 26.02.2024,
- Appelle le club de GJ Armançon à plus de rigueur sur leur gestion des plateaux : organisation, accueil…

Fin de la réunion : 20h00

Le Président de séance

SCHMINKE Didier

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G.. »